

AVRE LUCE NOYE

01

LE JOURNAL
DE VOTRE COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES



ALMÉO

Un été sous le soleil !

08



03

Qu'est-ce qu'une
intercommunalité ?



05

Coup d'œil sur les finances
de la nouvelle Com de Com



06

Composter c'est bien, mais bien
composter c'est mieux !



07

Le forum intercommunal
des associations

Colère et déception

Pour ce premier édit, j'aurais préféré faire preuve d'optimisme et de positivité, c'est tellement dans ma nature, mais la façon dont les responsables du Val de Noye ont miné le terrain juste avant notre fusion au 1^{er} janvier 2017 a réellement provoqué **colère et déception chez une majorité de nos élus, surtout côté Moreuil !**

Quand l'Etat, début 2016, a dévoilé ses intentions de fusion, j'étais plutôt satisfait considérant que les secteurs d'Ailly sur Noye et de Moreuil étaient des bassins de vie qui se ressemblaient beaucoup, ils démontraient l'un comme l'autre une dynamique assez plaisante.

Certes, et je l'avais déjà écrit dans plusieurs éditos, leurs fiscalités étaient très éloignées l'une de l'autre mais les mécanismes d'harmonisation de leurs taux d'imposition permettaient d'espérer une évolution indolore et étalée sur 12 ans... Pour résumer, toujours avec l'exemple de la taxe d'habitation :

- la **CCALM** arrivait avec une fiscalité très modérée (**TH à 9,90 %**), bien en dessous de la moyenne départementale (12,50 %) et des ressources fiscales très confortables (important développement économique et démographique).

- Par contre sur la **CCVN** la dynamique n'était pas la même, le développement économique étant très inférieur à celui de la CCALM, pour s'assurer quelques recettes, les taux avaient été sérieusement augmentés (**TH 16,17 %**).

Dès lors nous savions, et c'était écrit dans la Loi, que nous allions devoir nous rejoindre sur un taux moyen pondéré à 12,5 %.

A nous les élus d'étaler cette manœuvre dans le temps mais, quoi qu'il en soit, côté Moreuil notre fiscalité très maîtrisée allait devoir augmenter de quelque 30 % quand celle du val de Noye, et c'était une réelle aubaine pour eux, allait pouvoir diminuer d'autant !

Pour ma part, début 2016 je croyais à nos chances de réussite !

Quelle mouche piqua alors ces quelques élus du Val de Noye quand ils se lancèrent

dans cette frénésie d'investissement sans aucune concertation, pour mettre à l'évidence le secteur de Moreuil devant le fait accompli, au pied du mur ! ? Même leurs plans de financement qui n'étaient pas bouclés ne les inquiétaient pas, ils savaient et c'est le côté pervers de leur décision que Moreuil arrivait et serait là pour payer !

6 500 000 € de travaux déclenchés entre le 26 novembre et le 31 décembre 2016, quelques heures avant la fusion !!!

Tennis à Jumel (1,7 million). Football synthétique et vestiaires à Sourdon (1,74 million). Maison des services au public en face d'Intermarché (1,55 million). Futur siège social à Sourdon dans cet ancien bâtiment de vente de matériaux (1,49 million). Ecole de musique et office du tourisme (275 000). Tout a été lancé en urgence, espérant ainsi que les futurs collègues de Moreuil n'auraient qu'à subir !

Comment ont-ils pu penser un seul instant que ces élus accepteraient sans broncher cette gabegie financière déclenchée sans leur concertation ?

La grenouille voulait devenir plus grosse que le bœuf, on sait ce qu'il devait en arriver !

Quand de surcroît, à notre arrivée dans les lieux, nous avons découvert un état des finances absolument calamiteux avec des **factures impayées (900 000 €)**, des restes à réaliser en pagaille, des anomalies de gestion troublantes dans une ambiance extrêmement conflictuelle, notre déception et notre colère ont grimpé de jour en jour.

Habitué côté Moreuil à une ambiance sereine et constructive dans un réel esprit intercommunal, nous avons découvert un état d'esprit particulièrement exécrable côté Val de Noye. J'avais beau avoir été prévenu, je n'imaginai pas avec ces relations amicales de voisins que nous entretenions depuis des années que de telles forfaitures puissent se produire.

Aujourd'hui et pour résumer très simplement nous constatons un **"trou dans la caisse" de 1 800 000 €** qui nous empêche de voter notre premier budget, des



pénalités et des frais de remise en état des terrains d'environ **500 000 €**, des remboursements de subventions demandées d'avance et utilisées à autre chose (puisqu'il y avait le feu dans les finances, il fallait bien payer le personnel, etc.).

Et toutes ces sommes très importantes pour une collectivité de 22 800 habitants vont être déboursées en pure perte !

Je n'en fais pas une confrontation d'individus mais je suis comme tous les contribuables du secteur, dont certains sont d'ailleurs en train de s'organiser en collectif, extrêmement en colère de voir que les dérapages d'un petit groupe d'individus vont nous coûter à tous au travers d'une fiscalité qui va devoir grimper bien inutilement.

Pour en terminer permettez-moi 2 remarques troublantes :

- **98 %** du temps de nos réunions est consacré aux problèmes du Val de Noye, c'est très révélateur.

- **65 %** de nos revenus fiscaux proviennent du secteur Moreuil et depuis janvier 80 % de ces revenus servent à combler les déficits du Val de Noye !

Si un peu partout la Loi sur les fusions du Gouvernement HOLLANDE a jeté troubles et confusions chez la plupart des élus, vous voyez au travers des chiffres que je viens de vous donner et **qui peuvent être vérifiés sans aucun problème**, dans quel marasme nous sommes tombés et quelle énergie il va nous falloir pour **défendre vos intérêts à tous !**

Pierre BOULANGER
Conseiller départemental
Président de la CCALN
Maire de Moreuil

Les services

A Moreuil

144 rue du Cardinal Mercier

Florence LÉTOCART

Accueil - secrétariat
03 22 09 75 32
secretariat@avrelucenoye.fr

Lucie DOUCHET

Directrice des services
03 22 09 75 32
direction@avrelucenoye.fr

Claire DACHICOURT

Assistante de Direction
03 22 09 75 32
adj.direction@avrelucenoye.fr

Sarah BOUCHEZ

Chargée de mission
"Environnement"
03 22 09 03 14
environnement@avrelucenoye.fr

Léna VIARTEIX

Chargée de missions
"culture, éducation, PE, loisirs",
"communication"
03 22 09 03 15
communication@avrelucenoye.fr

Odile DERLY

Comptabilité
03 22 09 03 12
comptabilite@avrelucenoye.fr

Thierry LEBRUN

Resp. Voirie/Services techniques
03 22 09 03 13
voirie@avrelucenoye.fr

Mickaël VAN DE CASTEELE

Informatique
03 22 09 03 13
informatique@avrelucenoye.fr

Emilie PREVOST

Comptabilité - 03 22 09 75 32
comptabilite2@avrelucenoye.fr

Virginie PALOT

Ressources Humaines
03 22 09 75 32
rh@avrelucenoye.fr

CIAS

rue Maurice Garin

Florence LÉTOCART

Accueil - secrétariat
03 60 12 28 10
cias@avrelucenoye.fr

Gwénaëlle SEIGNEUR

Service Aide à domicile
03 60 12 28 12
saad.gseigneur@avrelucenoye.fr



La nouvelle intercommunalité :
49 communes, 22 854 habitants

NOUVELLE INTERCOMMUNALITÉ

Qu'est-ce qu'une intercommunalité ?

La coopération intercommunale permet aux territoires de se développer à travers des projets d'envergure, menés dans l'intérêt de tous.

Les communes se regroupent au sein de cet établissement public pour, entre autres :

- assurer certaines prestations comme le ramassage des ordures ménagères, l'entretien de la voirie...
- mener des actions sociales, au niveau du logement ou de la petite enfance,
- élaborer des projets de développement économique, d'aménagement ou d'urbanisme.

L'intercommunalité a permis par exemple de créer une crèche, de mener des programmes d'aménagement du territoire de type PLUi, le centre aquatique Alméo, un CIAS, etc.

La CCALN : une intercommunalité fédérative dotée d'un régime fiscal propre

L'intercommunalité fixe les taux d'imposition ce qui lui permet de disposer de recettes fiscales

directes. Elle exerce, en lieu et place des communes membres, des compétences obligatoires, d'autres optionnelles ou supplémentaires que les communes lui transféreront.

Les compétences obligatoires :

- l'aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire (dont le plan local d'urbanisme - PLU),
- la collecte et le traitement des déchets ménagers,
- les actions de développement économique : création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, tertiaires, artisanales,
- la promotion du tourisme avec la création d'office de tourisme intercommunal,
- l'aménagement, entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Les compétences supplémentaires :

au moins trois sont à prendre selon les priorités que se donnera le conseil communautaire.

Les services

Virginie JACQUY
Service Aide à domicile
03 60 12 28 11

Marie-Paule TAVNER
Service Aide Sociale
03 60 12 28 18
aidesociale@avrelucenoye.fr

À Sourdon

Renelle WATTEZ
Accueil - secrétariat
03 22 41 70 70

Olivier MARCHAL
Animateur sportif
animsport@avrelucenoye.fr

Marjorie HERVY-DARRET
Service Aide à Domicile
saad.mdarret@avrelucenoye.fr

Françoise VASSEUR
Service Aide à Domicile
saad.fvasseur@avrelucenoye.fr

Nicolas BLIN
Chargé de Mission
Suivi des projets techniques
technique@avrelucenoye.fr

Christophe PELTIEZ
Responsable SPANC
et Déchetterie
spanc@avrelucenoye.fr

Hervé BOUDAUX
Responsable équipe technique

Crèche Coquille de Noye

2 chemin d'Altforweiler,
Ailly-sur-Noye

Vincent LANIER
Directeur
03 22 46 15 47
coquilledenoye@orange.fr

Relais Assistantes Maternelles

2 chemin d'Altforweiler,
Ailly-sur-Noye

Nathalie MANCAUX
Directrice
03 22 41 50 97
ram@avrelucenoye.fr

Ils œuvrent pour notre nouveau territoire

Le 12 janvier 2017, Pierre BOULANGER a été élu président par les 49 conseillers communautaires de la Communauté de Communes Avre, Luce, Noye. Ce dernier s'est entouré de 13 hommes et femmes déjà investis dans la vie publique, afin de travailler à la construction de la nouvelle intercommunalité.



Pierre BOULANGER
Président de la CCALN
Maire de Moreuil



Alain SURHOMME
Vice-président
Administration générale
Maire d'Esclainvillers



Dominique LAMOTTE
Vice-président Finances
Adjoint à Moreuil



Alain DOVERGNE
Vice-président
Aménagement espace
cadre de vie
Maire de Démuin



Marie-Hélène MARCEL
Vice-présidente
Urbanisme
Maire d'Ailly-sur-Noye



Yves COTTARD
Vice-président
Environnement
Maire d'Arvillers



Patrice DALRUE
Vice-président
Développement éco
Maire de Quiry-le-Sec



Youssef AMARA
Vice-président
Tourisme



Philippe MAROTTE
Vice-président
Aide sociale
Maire de Thennes



Marie-Gabrielle HALL
Vice-présidente Culture,
Enfance, Loisirs, Education
Adjointe à Moreuil



Patrick JUBERT
Vice-président
Patrimoine, travaux
Adjoint à
Hangest-en-Santerre



Bernard DAIGNY
Vice-président Voirie
Adjoint à
Le Plessier-Rozainvillers



Marie-Christine MAILLART
Vice-président
Communication
Maire de Cottenchy



Michel CHIRAT
Vice-président NTIC
(Nouvelles Technologies
de l'Information et
de la Communication)
Maire de
Pierrepont-sur-Avre

Coup d'œil sur les finances de la nouvelle Com de Com

Chaque communauté de communes apporte sa corbeille financière avec le solde de l'année précédente, ses économies, ses dettes et ses engagements.

	Ex CC Val de Noye	Ex CC Avre Luce Moreuil
Solde de l'année 2016	Déficit : - 556 866 €	Excédent : 1 848 529 €
Résultat à la clôture des comptes	Excédent : 151 620 €	Excédent : 20 160 €
Dépenses engagées	Dépenses : - 3 792 892 € dont 656 808 € réglés en 2017	Recettes : + 16 909 €

Les dépenses engagées appelées "restes à réaliser" correspondent aux devis ou contrats signés avec les entreprises, les factures dues ou les recettes à percevoir.

Le conseil communautaire a refusé de voter les comptes du Val de Noye à la majorité afin que la cour des comptes s'en saisisse.

Un point sur les taux de fiscalité

La loi NOTRe nous oblige à harmoniser nos taux, le conseil communautaire a voté cette harmonisation sur 12 ans. En 2029, nos deux secteurs se rejoindront à la moyenne de chacun de nos taux. Sur chacun des secteurs, en 2017 les taux seront légèrement modifiés à la baisse pour le Val de Noye, à la hausse pour Avre, Luce, Moreuil.

	2016		2017		2029
	CCALM	CCVN	CCALM	CCVN	CCALN
Taxe d'habitation	9,90 %	16,17 %	10,10 %	15,87 %	12,59 %
Taxe foncière bâti	7,82 %	12,02 %	7,82 %	11,80 %	9,29 %
Taxe foncière non bâti	13,71 %	21,30 %	14,00 %	21,00 %	17,48 %
CFE	8,42 %	13,54 %	8,46 %	13,19 %	9,21 %

Avec la taxe d'enlèvement des ordures ménagères :

la TEOM a été harmonisée sur celle de la CCALM

CCALM : 12,45 % CCVN : 10,86 % 2017 : 12,45 %

Le produit attendu de 1 578 017 € doit permettre d'équilibrer ce budget.

Le budget 2017 ou la recherche de la quadrature du cercle

Bâtir le Budget 2017 relève du problème classique de géométrie bien connu des mathématiciens, son originalité vient du fait qu'il est impossible à résoudre.

C'est ce que nous rencontrons dans la recherche de l'équilibre du Budget de notre nouvelle communauté de communes CCALN.

Quand les dépenses totales, toutes compétences et tous budgets annexes confondus, s'élèvent à la somme d'un peu plus de 22 000 000 d'euros et que les recettes n'atteignent que 20 280 000 euros, c'est donc environ 1 800 000 euros (8,20 %) qui manquent à l'équilibre de nos comptes.

C'est la raison pour laquelle nous avons interpellé le Préfet dans le prolongement de sa saisine suite au refus de voter le compte administratif de l'ex-CCVN.

L'emballlement frénétique des programmes d'investissements lancés dans les 2 mois précédant la fusion et pour certains, la veille, par l'ex-équipe dirigeante de la CCVN a provoqué ce déséquilibre que manifestement nous ne pouvons couvrir. Vous serez bien évidemment immédiatement informés des recommandations et préconisations du Préfet.

Dominique LAMOTTE,
Vice-président "Finances"

Composter c'est bien, mais bien composter c'est mieux !

Un terreau "fait maison" idéal pour alimenter le potager !
Nous vous donnons la recette d'un bon compostage !



Notre recette

- Installez votre tas de compost directement sur le sol pour faciliter la décomposition par les micro-organismes
- Déposez 1/2 de matière "verte" : déchets de cuisine, restes de jardin et fleurs fanées (riches en azote)
- et 1/2 de matière "brune" : feuilles mortes, paille, herbes sèches, serviettes en papier (riches en carbone)
- Mélangez avec une fourche ou une pelle

Le secret de la réussite : l'équilibre air / eau / matière

- De l'eau pour arroser votre compost : il est important que votre tas conserve un taux d'humidité constant
- De l'air : 1 fois tous les 15 jours, faites des trous avec un aérateur, une fourche ou une pelle

ASTUCES :

- Taux d'humidité : serrez une poignée de compost, l'eau ne doit pas couler (trop humide) et le compost ne doit pas s'effriter (trop sec)
- Limiter les apports de tontes

Restons vigilants : des engins de guerre toujours dangereux

On en retrouve encore en trop grand nombre, parfois "déposés" dans les accotements sans signalisation même sommaire. Rapprochez-vous de votre mairie si vous trouvez ce type d'engin.

Éviter les accidents dramatiques : l'affaire de tous !



Les déchèteries intercommunales

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Ailly-sur-Noye

Route de Louvrechy
80250 - AILLY-SUR-NOYE
Tél. : 03 22 41 01 22

- Lundi** : 14 h - 19 h
- Mardi** : 14 h - 19 h
- Mercredi** : 10 h - 12 h et 14 h - 19 h
- Jeudi** : 14 h - 19 h
- Vendredi** : 14 h - 19 h
- Samedi** : 10 h - 12 h et 14 h - 19 h
- Dimanche** : 10 h - 12 h

Horaires d'été (du samedi 1^{er} avril au samedi 30 septembre 2017)

Moreuil

RD 23, entre Moreuil et Démuin
Tél. : 03 22 09 84 11

- Lundi** : 14 h - 18 h
- Mardi** : 9 h - 13 h* et 14 h - 18 h
- Mercredi** : 9 h - 13 h et 14 h - 18 h
- Jeudi** : 9 h - 13 h* et 14 h - 18 h
- Vendredi** : 9 h - 13 h et 14 h - 18 h
- Samedi** : 9 h - 13 h et 14 h - 18 h
- Dimanche** : 9 h - 12 h
(fermeture des portes 11 h 45)

*Réservé aux artisans, non accessible aux particuliers

Vous pouvez déposer en déchèterie :

- ✓ Mobiliers (benne dédiée sur Ailly)
- ✓ Tout venant
- ✓ Bois
- ✓ Ferraille
- ✓ Déchets verts
- ✓ Gravats
- ✓ Pneus VL
- ✓ Déchets amiantés
- ✓ D3E (déchets électriques et électroniques)
- ✓ Huiles de vidanges
- ✓ Huiles végétales
- ✓ Déchets ménagers spéciaux
- ✓ Lampes et néons
- ✓ Batteries
- ✓ Textiles
- ✓ Plâtre (benne dédiée à Moreuil)



Le forum intercommunal des associations

Le rendez-vous incontournable de la rentrée pour trouver la bonne activité ou tout simplement, passer du temps en famille à la fête de l'enfant.

Judo, danse, tir à la carabine, tir à l'arc, tennis, musique, couture, peinture, mémoire... Les associations locales vous donnent rendez-vous **le samedi 9 septembre 2017 de 10 h à 17 h** au gymnase du collège Moreuil.

Ce temps fort est l'occasion de récupérer des informations sur de nombreuses activités, de renouveler son adhésion ou encore d'assister à des démonstrations.

Cie de Théâtre amateur

"Le PARADIS", une maison de retraite pas comme les autres...

Où les places sont chères, très chères !

Où les mémés sont prêtes à tout, même à faire du patinage "pas vraiment" artistique !

Où l'on passe et repasse.

Où l'on s'arrête le temps d'un doute, d'un aveu ou d'une colère... sur le temps qui fuit ou la mémoire qui vacille.

Un paradis réinventé par les comédiens amateurs, rois de l'impro !

"Retour au paradis"

Le samedi 14 octobre 2017 à 20 h 30 salle des fêtes de Le Quesnel

Le samedi 11 novembre 2017 à 20 h 30 salle des fêtes de Braches

Le samedi 18 novembre 2017 à 20 h 30 salle des fêtes d'Arvillers



LA FÊTE DE L'ENFANT

Comme les années précédentes, des jeux extérieurs gratuits seront proposés aux familles.



Ouvrez l'œil ! Le concours photo

Il n'est pas trop tard pour participer à notre concours photos !

Envoyez-nous vos clichés jusqu'au 12 août 2017.

3 catégories : **Paysage - Patrimoine et architecture - Sujet libre** (laissez libre court à votre créativité).

Chaque candidat peut présenter 4 clichés maximum. Les photos peuvent être adressées par courrier, sous enveloppe portant la mention "concours photos" à la CCALN

144 rue du Cardinal Mercier
BP 10009 - 80110 MOREUIL

ou par mail à l'adresse :

communication@avrelucenoye.fr



Un été sous le soleil d'ALMÉO

Le samedi 8 juillet "Alméo est en fête" de 14 h à 18 h, un rendez-vous à ne pas manquer ! Comme chaque année pour clôturer la saison sportive et fêter l'été, Alméo propose une journée spécialement conçue pour vous. Au programme de nombreuses activités gratuites animées par les éducateurs : des jeux aquatiques avec de nombreux lots à gagner, des baptêmes de plongée, des ateliers modelages à petits prix sont proposés tout au long de l'après-midi. Pour les plus gourmands, une crêpes party débutera à 15 h ! Animations gratuites et ouvertes à tous, alors venez nombreux afin de passer un moment convivial ! Pendant toute la belle saison à Alméo, vous pouvez aussi prendre un bain... de soleil...

et profiter de l'été à Moreuil avec la terrasse aménagée plein sud. Des transats et des parasols sont à disposition dès que la météo le permet... parfait pour se détendre et bronzer dans un cadre reposant.

Un été d'activités pour tous

Grâce à un programme en aquagym, fitness, stage intensif d'apprentissage de la nage à partir de 6 ans (5 séances/semaine) mis en place du 10 juillet au 3 septembre 2017.

Des animations extérieures seront disponibles tout au long de l'été : tennis de table, badminton, molkky... sans oublier les glaces gourmandes en vente à l'accueil !

Alméo - Parc des sports
Tél. : 03 22 09 04 90
www.almeo.fr

A NOTER

Fermeture technique (vidange des bassins) du lundi 26 juin au 4 juillet 2017 inclus. Réouverture le 5 juillet de 14 h à 20 h. Crêpes party pour l'occasion !

Les 14 juillet et 15 août, Alméo est ouvert de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h ; les activités sportives ne sont pas assurées, sauf le stage de natation pour enfants.

Les plannings d'activités de la rentrée seront disponibles au début de l'été sur www.almeo.fr. Les horaires d'ouverture "période scolaire" s'appliqueront dès le lundi 4 septembre 2017.

Offre spéciale Été 2017

Le Souffle de la Terre et Les Médiévales

Cet été, votre communauté de communes vous permet de profiter deux fois plus de ces événements phares !



1 PLACE ADULTE ACHETÉE = 1 PLACE ADULTE OFFERTE

Les places sont vendues à l'Office du Tourisme Avre, Luce, Noye entre le 1^{er} et le 12 août 2017 inclus du mardi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

*offre de destination des habitants de la CICALN et limitée à 1 par foyer. Vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Offre spéciale Eté 2017 1 place adulte achetée = 1 place adulte offerte*

Le Souffle de la Terre

Adulte 1 x 19 € + 1 place gratuite = 19 €

Places complémentaires (facultatif)

Adulte x 19 € = €

Enfant x 9 € = €

(5-12 ans)

TOTAL Souffle de la Terre = €

Les Médiévales de Folleville

Adulte 1 x 8 € + 1 place gratuite = 8 €

Places complémentaires (facultatif)

Adulte x 8 € = €

Enfant x 4 € = €

(5-12 ans)

TOTAL Médiévales de Folleville = €

Total à régler : €

Cochez la date choisie pour le(s) spectacle(s) :

Souffle de la Terre : 25 août 26 août 1^{er} septembre 2 septembre 8 septembre 9 septembre 15 septembre 16 septembre 22 septembre 23 septembre

Médiévales de Folleville : 26 août 27 août

Nom et prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. :

Email :

Offre valable du 1^{er} au 12 août inclus sur présentation de ce coupon à l'Office de Tourisme Avre, Luce, Noye - 80250 Ailly-sur-Noye, du mardi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

*1 offre valable par foyer d'une des 49 communes de la Communauté de Communes Avre, Luce, Noye